

⑫

**FASCICULE DE BREVET EUROPÉEN**

④⑤ Date de publication du fascicule du brevet :  
**04.05.88**

⑤① Int. Cl.<sup>4</sup> : **E 05 G 5/00**

②① Numéro de dépôt : **85440058.7**

②② Date de dépôt : **09.10.85**

⑤④ **Dispositif de sécurité, en particulier pour guichets de banques, ou analogues.**

③⑩ Priorité : **10.10.84 FR 8415860**

④③ Date de publication de la demande :  
**16.04.86 Bulletin 86/16**

④⑤ Mention de la délivrance du brevet :  
**04.05.88 Bulletin 88/18**

⑧④ Etats contractants désignés :  
**AT BE CH DE GB IT LI LU NL SE**

⑤⑥ Documents cités :  
**FR-A- 1 420 764**

⑦③ Titulaire : **RITZENTHALER S.A., Société Anonyme**  
**23, route de Schwobsheim Baldenheim**  
**F-67600 Selestat (FR)**

**Diemert, Jean-Marc**  
**26, route de Schwobsheim Baldenheim**  
**F-67600 Selestat (FR)**

⑦② Inventeur : **Diemert, Jean-Marc**  
**26, route de Schwobsheim Baldenheim**  
**F-67600 Selestat (FR)**

⑦④ Mandataire : **Nuss, Pierre**  
**10, rue Jacques Kablé**  
**F-67000 Strasbourg (FR)**

**EP 0 178 240 B1**

Il est rappelé que : Dans un délai de neuf mois à compter de la date de publication de la mention de la délivrance du brevet européen toute personne peut faire opposition au brevet européen délivré, auprès de l'Office européen des brevets. L'opposition doit être formée par écrit et motivée. Elle n'est réputée formée qu'après paiement de la taxe d'opposition (Art. 99(1) Convention sur le brevet européen).

## Description

La présente invention concerne le domaine de la protection du personnel de service à des guichets de banques ou autres organismes ou entreprises, dans lesquels des valeurs ou des objets de valeur sont manipulés en permanence, en particulier la protection contre des attaques à main armée, et a pour objet un dispositif de sécurité destiné à cet effet.

Actuellement, les personnes de service à ces guichets sont généralement protégées contre des attaques à main armée, ou autres, au moyen de guichets à blindage mobile. Ces guichets connus (FR-A-1 420 764) présentent une ouverture destinée à permettre une communication aisée entre le client et la personne de service. Cette dernière peut, lors d'une agression, déclencher au moyen d'un bouton, d'une pédale, ou d'un autre moyen d'actionnement un mouvement rapide de fermeture de l'ouverture par le blindage, et ainsi se mettre à l'abri de toute agression.

Le mouvement de fermeture du blindage est généralement assuré par un vérin pneumatique permettant une fermeture très rapide. Cependant, la disposition d'un poids important, par exemple sous forme d'un colis ou d'un agresseur s'appuyant fortement sur le bord supérieur du blindage ou sur un couvercle de fermeture de sa fente de passage, peut conduire à un blocage du blindage au démarrage et annuler toute protection.

La présente invention a pour but de pallier ces inconvénients.

Elle a, en effet, pour objet un dispositif de sécurité, en particulier pour guichets de banques, ou analogues, essentiellement constitué par une plaque de blindage mobile actionnée par un vérin pneumatique et disposée dans le guichet sous un couvercle de fermeture de sa fente de passage monté de manière basculante, caractérisé en ce que le couvercle de fermeture est actionné par un moyen moteur capable de déplacer de lourdes charges et alimenté en commun et simultanément avec le vérin pneumatique d'actionnement de la plaque de blindage.

Des formes particulières de réalisation de l'invention font l'objet des revendications dépendantes.

L'invention sera mieux comprise grâce à la description ci-après, qui se rapporte à un mode de réalisation préféré, donné à titre d'exemple non limitatif, et expliqué avec référence aux dessins schématiques annexés, dans lesquels :

la figure 1 est une <sup>vue</sup> partielle en élévation latérale et en coupe d'un dispositif conforme à l'invention ;

la figure 2 est une vue en élévation par l'arrière, à plus petite échelle d'un guichet équipé du dispositif suivant la figure 1 et

la figure 3 est une vue en élévation latérale et en coupe du guichet de la figure 2.

Conformément à l'invention, et comme le montre plus particulièrement, à titre d'exemple, la

figure 1 des dessins annexés, le dispositif de sécurité, en particulier pour guichets de banques, ou analogues, qui est essentiellement constitué par une plaque de blindage mobile 1, qui est actionnée par un vérin pneumatique 2 et est disposée dans le guichet 3 sous un couvercle 4 de fermeture de sa fente de passage, ce couvercle étant monté de manière basculante, est caractérisé en ce que ledit couvercle 4 est actionné par un moyen moteur 5 capable de déplacer de lourdes charges, ce moyen 5 étant alimenté en commun et simultanément avec le vérin pneumatique 2 d'actionnement de la plaque de blindage 1.

Le moyen moteur 5 est avantageusement un vérin pneumatique solidarisé avec la tête du vérin pneumatique 2 d'actionnement de la plaque de blindage 1 et légèrement incliné par rapport à la verticale, en direction du sens de déplacement de la plaque 1, de manière à développer une force maximale sur la face inférieure du couvercle 4 sur la plus grande partie de sa trajectoire de basculement.

La course du vérin pneumatique 5 est limitée de telle manière que l'extrémité 6 de sa tige de piston n'entre pas dans la trajectoire de la plaque de blindage 1. La position de déploiement extrême du vérin 5 est représentée en traits mixtes fins dans la figure 1. Dans cette position extrême, le basculement final du couvercle 4 est assuré par le bord supérieur de la plaque de blindage 1 sous l'action du vérin 2, qui ne subit plus alors un accroissement important de l'effort à fournir, le bras de levier du point d'application du bord de la plaque 1 contre la face inférieure du couvercle 4 à la charnière 7 de ce dernier étant très grand par rapport à la résultante de force s'appliquant encore sur ledit couvercle 4.

Afin d'assurer un bon contact de glissement entre l'extrémité 6 de la tige de piston du vérin 5 et la face inférieure du couvercle 4, ladite extrémité 6 est équipée d'un capuchon 8 en matière synthétique, ou autre, présentant un faible coefficient de frottement. Ainsi, il est assuré un bon glissement entre les surfaces en contact, de sorte que pratiquement l'intégralité de la force de poussée du vérin 5 est transformée en une force de basculement du couvercle 4 hors de la trajectoire de la plaque 1 actionnée par le vérin 2 et guidée dans des gorges 9 des montants du guichet.

Grâce à l'invention, il est possible de réaliser des dispositifs de sécurité, en particulier pour guichets de banques, ou analogues, permettant le dégagement rapide et aisé de la plaque de blindage, même en cas de chargement de sa fente de sortie ou du couvercle la recouvrant, par actionnement synchronisé, d'une part, du vérin 5 de basculement du couvercle 4, et, d'autre part, du vérin 2 de montée de la plaque de blindage 1, de sorte que, simultanément audit basculement du couvercle 4, la plaque 1 monte derrière ce

dernier et ferme l'ouverture de communication du guichet.

### Revendications

1. Dispositif de sécurité, en particulier pour guichets de banques, ou analogues, essentiellement constitué par une plaque de blindage mobile (1) actionnée par un vérin pneumatique (2) et disposée dans le guichet (3) sous un couvercle (4) de fermeture de sa fente de passage monté de manière basculante, caractérisé en ce que le couvercle de fermeture (4) est actionné par un moyen moteur (5) capable de déplacer de lourdes charges et alimenté en commun et simultanément avec le vérin pneumatique (2) d'actionnement de la plaque de blindage (1).

2. Dispositif, suivant la revendication 1, caractérisé en ce que le moyen moteur (5) est avantageusement un vérin pneumatique solidarisé avec la tête du vérin pneumatique (2) d'actionnement de la plaque de blindage (1) et légèrement incliné par rapport à la verticale, en direction du sens de déplacement de la plaque (1), de manière à développer une force maximale sur la face inférieure du couvercle (4) sur la plus grande partie de sa trajectoire de basculement.

3. Dispositif, suivant l'une quelconque des revendications 1 et 2, caractérisé en ce que la course du vérin pneumatique (5) est limitée de telle manière que l'extrémité (6) de sa tige de piston n'entre pas dans la trajectoire de la plaque de blindage (1).

4. Dispositif, suivant l'une quelconque des revendications 1 à 3, caractérisé en ce qu'afin d'assurer un bon contact de glissement entre l'extrémité (6) de la tige de piston du vérin (5) et la face inférieure du couvercle (4), ladite extrémité (6) est équipée d'un capuchon (8) en matière synthétique, ou autre, présentant un faible coefficient de frottement.

### Claims

1. A security device, particularly for bank counters or the like, consisting essentially of a movable armour plate (1) actuated by a pneumatic jack (2) and disposed in the window (3) under a cover (4) closing the slot through which it passes, the cover being mounted in a hinged manner, characterised in that the closing cover (4) is actuated by a driving means (5) capable of displacing heavy loads and fed in common and simultaneously with the pneumatic jack (2) actuating the armour plate (1).

2. A device according to Claim 1, characterised in that the driving means (5) is advantageously a pneumatic jack rigidly connected to the head of

the pneumatic jack (2) actuating the armour plate (1) and is slightly inclined in relation to the vertical, in the direction of displacement of the plate (1), in such a manner as to develop a maximum force on the lower face of the cover (4) over the greater portion of its tilting path.

3. A device according to either one of the Claims 1 and 2, characterised in that the travel of the pneumatic jack (5) is limited in such a manner that the end (6) of its piston rod does not enter the path of the armour plate (1).

4. A device according to any one of the Claims 1 to 3, characterised in that, in order to ensure a satisfactory sliding contact between the end (6) of the piston rod of the jack (5) and the lower face of the cover (4), said end (6) is equipped with a cap (8) of synthetic material or the like, having a low coefficient of friction.

### Patentansprüche

1. Sicherheitsvorrichtung, insbesondere für Bankschalter oder dergleichen, im wesentlichen bestehend aus einer durch einen Druckzylinder (2) betätigten und in dem Bankschalter (3) unter einer kippbar montierten Klappe (4) zum Verschluss seines Durchgangsschlitzes angeordneten, beweglichen Panzerscheibe (1), dadurch gekennzeichnet, daß die Verschlussklappe (4) durch ein Motormittel (5) betätigt wird, welches imstande ist, schwere Lasten zu verschieben und zusammen und gleichzeitig mit dem Druckzylinder (2) zur Betätigung der Panzerscheibe (1) gespeist wird.

2. Vorrichtung nach Anspruch 1, dadurch gekennzeichnet, daß dieses Motormittel (5) vorteilhaft ein Druckzylinder ist, der mit dem Kopf des Druckzylinders (2) zur Betätigung der Panzerscheibe (1) fest verbunden und in Richtung der Verschiebung der Panzerscheibe (1) zur Vertikalen leicht geneigt ist, so daß eine Maximalkraft auf die Unterseite der Verschlussklappe (4) auf den größten Teil ihrer Schwenkbahn entwickelt wird.

3. Vorrichtung nach einem der Ansprüche 1 und 2, dadurch gekennzeichnet, daß der Hub des Druckzylinders (5) derart begrenzt ist, daß das Ende (6) der Kolbenstange nicht in die Bahn der Panzerscheibe (1) eintritt.

4. Vorrichtung nach einem der Ansprüche 1 bis 3, dadurch gekennzeichnet, daß, um einen guten Gleitkontakt zwischen dem Ende (6) der Kolbenstange des Druckzylinders (5) und der Unterseite der Verschlussklappe (4) zu gewährleisten, das besagte Ende (6) mit einer Schutzkappe (8) aus synthetischem oder anderem Material ausgestattet ist, welche einen leichten Reibbeiwert aufweist.

5

10

15

20

25

30

35

40

45

50

55

60

65

3

Fig-1



